

PROCÈS-VERBAL DE LA
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST
TENUE DANS LA SALLE DE RÉUNION AU 1709, ROUTE 133 À GRAND-BARACHOIS
Le 18 juin 2018 à 19 h

PRÉSENTS : M. Ronnie Duguay, maire
Mme Susan Cormier, mairesse suppléante
M. André Bourque, conseiller
M. Michel E. Gaudet, conseiller
M. Gaétan LeBlanc, conseiller
M. Omer Leger, conseiller
M. Terry Richard, conseiller
Mme Charline Landry, directrice générale par intérim
M. Yves M. Leger, greffier par intérim

PERSONNEL DE SOUTIEN : M. Kirk Brewer, urbaniste à la Commission des services régionaux du Sud-Est

ABSENT: Mme Josée Vautour, conseillère

1. Ouverture de la réunion

Le maire Ronnie Duguay ouvre la réunion à 19 h 00.

2. Adoption de l'ordre du jour

Je propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant après item 10.5) des sujets à l'ordre du jour : Fonds de la taxe sur l'essence – Haute-Aboujagane

Proposée par le conseiller Gaétan LeBlanc
Appuyée par le conseiller André Bourque

Vote

Adoptée à l'unanimité

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Le conseiller Gaétan LeBlanc déclare conflit d'intérêts à l'item 10.1).
Le greffier par intérim, Yves M. Leger déclare conflit d'intérêts à l'item 10.3).

4. Adoption du procès-verbal

Je propose l'adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 mai 2018 tel que présenté.

Proposée par la mairesse suppléante Susan Cormier
Appuyée par le conseiller Terry Richard

Vote

Adoptée à l'unanimité

5. Affaires découlant du procès-verbal

Le greffier par intérim partage des détails sur le dossier du terrain UNI Corporation et le plan de gestion des actifs.

6. Présentations du public

a. Demandes et pétitions du public

M. Michel Gallant, président du CPAÉ et Mme Pierrette Gallant, directrice, de l'école Père-Edgar-T.-Leblanc font une présentation sur l'ajout de panneaux de signalisation de vitesse afin de faire ralentir la vitesse d'automobile dans une zone scolaire.

b. Informations communautaires

La directrice générale par intérim partage les détails sur l'éco-dépôt mobile qui aura lieu le 4-5 juillet à la salle Grand-Barachois.

7. Affaires nouvelles

Aucun

8. Correspondance et activités

La directrice générale par intérim fait la présentation des correspondances suivantes :

a. Correspondance reçue

- 1) Lettre de M. Emery Leger, président, Club d'Âge d'Or de Cormier-Village, concernant la subvention reçue en 2018.
- 2) Lettre de M. Emery Leger, président, du comité conjoint de Cormier-Village, concernant la subvention reçue pour le centre sportif et culturel de Cormier-Village en 2018.
- 3) Lettre de Mme Joanne LeBlanc Skyrie, agente de développement de la Société Sud-Acadie, concernant la fête familiale (11 juillet 2018) et les dépliants touristiques de l'Église historique de Barachois.

b. Correspondance envoyée

- 1) Lettre de financement de subvention pour le projet de renouvellement du terrain de jeux de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc.
- 2) Lettre de financement de subvention pour le projet « la Bouquinière » de l'école Donat-Robichaud.
- 3) Lettre de financement de subvention au comité organisateur du L'Grand bazar-à-choix
- 4) Lettre de financement de subvention au Groupe Sociofoto pour le projet « Du monde de par che-nous 2018 ».

c. Activités

La directrice générale par intérim partage les informations sur l'inscription des camps d'été.

9. Rapports

1) Pompiers Beaubassin-est/Cap-Pelé/Shediac

Le conseiller Terry Richard présente le rapport des pompiers de Beaubassin-est et Cap-Pelé.

2) Commission de services régionaux du Sud-Est

La mairesse suppléante Susan Cormier présente le rapport de la Commission de services régionaux du Sud-Est.

10. Sujets à l'ordre du jour

Le conseiller Gaétan LeBlanc quitte la salle en raison de conflit d'intérêts à l'item 10. 1).

1) Arrêté 09-1QQ (Léonard Gallant)

Le personnel de la Commission de services régionaux du Sud-Est explique la demande au conseil.

L'administration n'a reçu aucune correspondance écrite de la part du public vis-à-vis la demande de rezonage.

Le public est permis de donner des commentaires/poser des questions.

Je propose que l'on procède à la 1^{ière} lecture par titre de l'Arrêté 09-1QQ.

Proposée par la mairesse suppléante Susan Cormier
Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet
Vote

Adoptée à l'unanimité

Le greffier par intérim fait la 1^{ière} lecture par titre de l'Arrêté 09-1QQ.

Je propose que l'on adopte la 1^{ière} lecture par titre de l'Arrêté 09-1QQ.

Proposée par la mairesse suppléante Susan Cormier
Appuyée par le conseiller Omer Leger
Vote

Adoptée à l'unanimité

Je propose que l'on procède à la 2^{ième} lecture par titre de l'Arrêté 09-1QQ.

Proposée par la mairesse suppléante Susan Cormier
Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet
Vote

Adoptée à l'unanimité

Le greffier par intérim fait la 2^{ième} lecture par titre de l'Arrêté 09-1QQ.

Je propose que l'on adopte la 2^{ième} lecture par titre de l'Arrêté 09-1QQ.

Proposée par le conseiller Michel E. Gaudet
Appuyée par le conseiller Terry Richard
Vote

Adoptée à l'unanimité

Le conseiller Gaétan LeBlanc retourne à la salle.

2) Arrêté 07-1H (Propriété de Cap Bimet Developments)

Le personnel de la Commission de services régionaux du Sud-Est explique la demande au conseil. Plusieurs conseillers posent des questions vis-à-vis la demande.

CONSIDÉRANT QUE Lorraine Babineau de Denaco Group a fait une demande de modifier la condition « m », trouvée en Annexe « B » de l'arrêté 07-1H, ainsi que la carte trouvée en Annexe « C » afin de permettre un lotissement sur les terrains encadrés par cet arrêté;

ET CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'urbanisme permet la modification d'une résolution sous réserve de l'article 59(3) de la Loi après l'examen public des oppositions;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

- a) **Le greffier par intérim se charge, au nom et pour le compte du conseil, de faire publier les avis publics conformes à la Loi sur l'urbanisme;**
- b) **L'examen des oppositions soit fixé au 20 août 2018 dans la salle de réunion publique au 1709, route 133 à 19h00 .**

Proposée par le conseiller André Bourque
Appuyée par le conseiller Omer Leger

Vote (5 pour – 1 contre)

Adoptée

Le greffier par intérim quitte la salle en raison de conflit d'intérêts.

3) Poste de directeur général/greffier

La mairesse suppléante et la directrice générale par intérim présentent les informations sur le dossier d'embauche de la direction générale/greffier.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait l'embauche d'un expert en ressources humaines pour siéger sur le comité des Finances et du Personnel afin d'aider le comité pour s'assurer que le bon fonctionnement et déroulement soit continué dans le processus d'embauche de la Direction générale / Greffier ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a accordé le contrat de recrutement pour le poste de directeur général / greffier à Mme Carolyn Watson, CHRA, Consultation en gestion des ressources humaines, jusqu'à ce que la recommandation soit prête à être remise au conseil ;

ET CONSIDÉRANT QUE la recommandation de Mme Carolyn Watson, CHRA, consultant en gestion des ressources humaines, fut présentée au conseil ;

QU'IL SOIT RÉSOLU selon la recommandation de Mme Carolyn Watson, que le conseil embauche Yves M. Leger à titre de Directeur général/Greffier selon l'entente conclue.

Proposée par la mairesse suppléante Susan Cormier

Appuyée par le conseiller Omer Leger

Vote

Adoptée à l'unanimité

Le greffier par intérim retourne à la salle.

Le maire félicite le greffier par intérim pour sa nomination au poste de directeur général/greffier.

4) Congrès Mondial Acadien 2019

Le conseiller Michel E. Gaudet et le greffier par intérim partagent des détails sur le dossier du CMA2019.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil de la Communauté rurale Beaubassin-est octroi une somme de 16 000\$ (10 000\$ activités et 6000\$ contribution annuelle) dans le budget de l'année fiscale de 2019 pour l'organisation des activités et pour le partenariat continu durant le cadre du Congrès Mondial Acadien 2019.

Proposée par le conseiller Omer Leger

Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet

Vote

Adoptée à l'unanimité

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil de Beaubassin-est procède de faire l'achat de 5 enseignes supplémentaires de grandeur 5 x 10 pour le CMA2019 et que la CRBe s'occupe de la structure, de l'installation, de son retrait et de son élimination des six (6) affiches pour un montant n'excédant pas 12 500\$ TVH nette. Ce montant proviendra du fond d'opération général.

Proposée par le conseiller Omer Leger

Appuyée par le conseiller Terry Richard

Vote

Adoptée à l'unanimité

CONSIDÉRANT QUE la municipalité organise une fête communautaire d'été chaque année.

CONSIDÉRANT QU'en raison d'un manque de personnel de la CRBe, la fête ne peut être organisée en 2018.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les membres du conseil de Beaubassin-est forme un comité ad-hoc afin d'organiser la fête communautaire d'été 2018.

Proposée par la mairesse suppléante Susan Cormier
Appuyée par le conseiller Omer Leger

Vote

Adoptée à l'unanimité

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil octroi un montant de 500\$ à la Société Culturelle Sud-Acadie pour la fête au quai de Robichaud qui aura lieu le 11 juillet 2018. Ces fonds proviendront du compte de la fête d'été.

Proposée par le conseiller Michel E. Gaudet
Appuyée par le conseiller Omer Leger

Vote

Adoptée à l'unanimité

5) Réunion estivale 2019

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion ordinaire du conseil municipal du mois de juillet (16 juillet 2018) soit annulée tel que prescrit à l'article 6.9 de l'Arrêté 2013-01 (Arrêté procédural du conseil municipal de la Communauté rurale Beaubassin-est).

Proposée par le conseiller Gaétan LeBlanc
Appuyée par la mairesse suppléante Susan Cormier

Vote

Adoptée à l'unanimité

6) Fonds de la taxe sur l'essence – Haute-Aboujagane

La directrice générale par intérim et le greffier par intérim partagent les informations du dossier de la construction de l'installation récréative à Haute-Aboujagane. Quelques conseillers posent des questions.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a octroyé à la réunion du 22 mai 2018 une somme n'excédant pas 197 006.50\$ TVH incluse à Luko Construction Ltd pour la construction d'une installation récréative.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil octroi une somme supplémentaire de 33 000\$ TVH incluse à Luko Construction Ltd pour le projet d'une installation récréative à Haute-Aboujagane tel que présenté par la firme Crandall Engineering Ltd qui proviendra des fonds de la taxe sur l'essence.

Proposée par le conseiller Gaétan LeBlanc
Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet

Vote

Adoptée à l'unanimité

11) Période de questions

Mme Odette LeBlanc-Babineau- résidente de Shediac

Mme LeBlanc-Babineau pose une question en ce qui concerne la demande de l'arrêté 07-1H.

12) Date de la prochaine réunion

Le greffier par intérim avise le public que la prochaine réunion ordinaire du conseil aura lieu le lundi 20 août 2018 à 19 h dans la salle de réunion au 1709, route 133 à Grand-Barachois.

13) Levée de la réunion

Je propose la levée de la réunion.

Proposée par le conseiller Omer Leger à 21 h 00.

Adopté le 20 août 2018

Maire

Greffière adjointe